

**Arrêté n° 2025-061 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-057 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé
du Pas-de-Calais**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-039 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-057 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais approuvées en date du 8 mars 2023 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-057 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

Au titre du collège 4 :

Arnaud CHMIELINA, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Marie-Yvonne VERDURE.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-057 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 4

Arnaud CHMIELINA, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Marie-Yvonne VERDURE.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-057 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Arnaud CHMIELINA, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire, en remplacement de Marie-Yvonne VERDURE.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 28 novembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**



Gwen Marqué

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS**Composition du bureau****Tableau de composition**

1 Président	Ziad KHODR
2 Vice-présidente	Maryse CAUWET
3 Présidente de la commission territoriale en santé mentale	Christelle LEFETZ
4 Vice-président.e de la commission territoriale en santé mentale	<i>En attente de désignation</i>
5 Président.e de la commission territoriale des usagers	Éric BULEUX-OSMANN
6 Vice-président de la commission territoriale des usagers	Jean-Marie GUION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

7 Olivier DEVRIENDT - Groupe AHNAC (FEHAP)	Christophe BERTIN - Mutualité Française (FEHAP)
8 Caroline HENNION - CH de Calais (FHF)	Claire LAURENT - GHT de l'Artois (FHF)
9 Richard SPEHNER - Résidence la Fontaine Médicis à Cucq (SYNERPA)	Yohann REISENTHEL - ADPEP 62 (URIOPSS/PEP)
10 Binh DÔ-COULOT MARIE - Udapei 62 (UNAPEI)	<i>En attente de désignation</i>

Au titre du collège 2 :

11 Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais – PA	Martine DURIEZ - CDCA du Pas-de-Calais – PA
---	---

Au titre du collège 3 :

12 <i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
-------------------------------------	----------------------------------

Au titre du collège 4 :

13 Arnaud CHMIELINA - MSA NPDC (<i>nouveau</i>)	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
---	-----------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Présidente : Christelle LEFETZ

Vice-Président : *En attente de désignation*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Olivier DEVRIENDT - Groupe AHNAC (FEHAP)	Christophe BERTIN - Mutualité Française (FEHAP)
2	Christelle LEFETZ - Présidente de CME EPSM IDAC Camiers (FHF)	Éric FODZO - Président de CME CH Boulogne-sur-Mer (FHF)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	Richard SPEHNER - Résidence la Fontaine Médicis à Cucq (SYNERPA)	Yohann REISENTHEL - ADPEP 62 (URIOPSS/PEP)
4	Binh DÔ-COULOT MARIE - Udapei 62 (UNAPEI)	<i>En attente de désignation</i>

c) Représentant des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Bérengère HAUER - Médecins du Monde	Claude PICARDA - Association La Vie Active (NEXEM)
---	-------------------------------------	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

6	Paul DENEUVILLE	<i>En attente de désignation</i>
7	René DACQUIGNY	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Frédérique GUILBERT - Centre de santé infirmier Le Portel	Jérôme LECOINTE - Centre de santé infirmier Calais
10	Tayssir EL MASRI - MSP Jules Ferry à Liévin (FEMAS HDF)	Claire DEHAY - MSP de Lens (FEMAS HDF)

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Jérôme LEMAI - FNEHAD	Pierre HAGNERE - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Francine GASLAIN-DE WINTER	Isabelle NOTTEAU
----	----------------------------	------------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Patrice STRILKA - UNAFAM	Robert WINDELS - UNAFAM
14	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais – PA	Martine DURIEZ - CDCA du Pas-de-Calais – PA
15	Christian CHAMPIRE - CDCA du Pas-de-Calais – PA	<i>En attente de désignation</i> CDCA du Pas-de-Calais – PA
16	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Maryse CAUWET	Karine GAUTHIER
18	Agnès LEVANT- CALL	Alain BAVAY - CALL
19	Ziad KHODR - Conseiller municipal - Mairie d'Arras	Jean-Marie TRUFFIER - Maire de Maroeuil

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Arnaud CHMIELINA - MSA NPDC (nouveau)	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Éric BULEUX-OSMANN

Vice-Président : Jean-Marie GUION

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Bérengère HAUER - Médecins du Monde	Claude PICARDA - Association La Vie Active (NEXEM)
2	Djamila MERZAGUI - Association le Coin Familial (URIOPSS HDF)	Christian MEURDESOIF - Association Mahra Le Toit (URIOPSS HDF)
3	François HAZEBROUCK - CPTS – Liévin Pays d'Artois	Emmanuel BRUNELLE - CPTS La Gohelle

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Éric BULEUX-OSMANN - Fédération Transhepate	Gérard ABRAHAM – FNAR
5	Jean-Marie GUION – Fédération Transhepate	Céline BUTTEZ – A contrepoids 62
6	Patrice STRILKA - UNAFAM	Robert WINDELS - UNAFAM
7	Marguerite-Marie GUERLET - UFC Que Choisir HDF	Gérard FRANCOIS – UFC Que Choisir HDF
8	Patricia DEDOURGE - CDCA du Pas-de-Calais – PH	Patrick CROMBECQUE, CDCA du Pas-de-Calais - PH
9	Bernard DEHUY - CDCA du Pas-de-Calais – PA	Martine DURIEZ - CDCA du Pas-de-Calais – PA

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Maryse CAUWET	Karine GAUTHIER
11	Agnès LEVANT- CALL	Alain BAVAY - CALL

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Arnaud CHMIELINA - MSA NPDC (nouveau)	Véronique DEBISSCHOP - CARSAT HDF
----	---------------------------------------	-----------------------------------